

Certificat zootechnique, délivré conformément au règlement (UE) 2016/1012, pour les échanges de reproducteurs de race pure de l'espèce ovine (*Ovis aries*)

Les certificats zootechniques, y compris les notes de bas de page et les remarques, sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne dans EUR-lex



1. Elevéo asbl - Service Ovin Caprin rue des Champs Elysées, 4 - 5590 Ciney (Belgique) - Tel. : +32 (0) 83 23 06 34 - https://www.aweoc.be	
2. Nom LG : Swifter	3. Race : Swifter
4. Classe SP : Admis section principal	
5. Sexe : Male	6. N° inscription LG : BE 5 85050129
7. Identification du reproducteur de race pure 7.1. Système : conforme au règlement 2019/2035 7.2. Num. ident. Ind. : BE 5 85050129 7.4. Nom :	8. Vérification de l'identité 8.1. Méthode : 8.2. Résultat :
9. Date de naissance: 29/03/2019 (Belgique)	
10. <u>Naisseur</u> : BERNARD PAUQUAY Voie Des Hougnes, 42 4651 BATTICE	11. <u>Propriétaire</u> : BERNARD PAUQUAY Voie Des Hougnes, 42 4651 BATTICE

12. Pedigree du reproducteur de race pure	
12.1. Père BE 1 30401876 - Inscrit section principale	12.1.1. Grand-père paternel BE 7 77880129 - JOHAN Inscrit section principale
	12.1.2. Grand-mère paternelle BE 6 30401705 - Inscrit section principale
12.2. Mère BE 7 85060903 - Inscrit section principale	12.2.1. Grand-père maternel NL 100033081090 - Inscrit section principale
	12.2.2. Grand-mère maternelle BE 8 81515276 - Inscrit section principale

13.	Informations supplémentaires Résultats du contrôle de performance : voir annexe Résultats évaluation génétiques : prolificité : voir annexe Particularités génétiques : voir annexe Autres informations utiles concernant le reproducteur : voir annexe Autres informations utiles concernant les ascendants : voir annexe
14.	Insémination/accouplement Date : Identification du mâle utilisé pour la fécondation : 14.2.1. Num. et section dans le LG : 14.2.4. Nom : 14.2.5. Système de vérification de l'identité et résultat :
15.	Validation Fait à Ciney 15.2. le : 17/01/2022
15.3.	P. MAYERES DIRECTEUR DES SERVICES AUX ELEVEURS
15.4.	